



Pourquoi trier nos déchets ?

Les **ORDURES MENAGERES** (déchets non recyclables) sont incinérées. Pour cela nous payons le prix du traitement ainsi que la taxe sur les activités polluantes. Tout ce qui est mis dans le sac noir est brûlé directement. Les ordures ménagères ne sont pas triées. Heureusement, ce serait un travail plus qu'insalubre.

Les **EMBALLAGES RECYCLABLES** sont triés, dans un centre de tri, puis expédiés chez différents recycleurs qui les transforment en nouveaux objets.

Nous payons le centre de tri pour trier les différentes matières qui nous sont ensuite rachetées par les recycleurs.



Ainsi, les bouteilles et flacons plastiques deviendront, après transformation :

- Du tissu polaire,
- De la ouate de rembourrage que l'on retrouvera dans les anoraks, les couettes, les coussins, les peluches, etc.
- Du plastique pour fabriquer des sièges auto, des mobiliers urbains, des flacons en plastiques, etc.

Les emballages en métal seront fondus à haute température pour redevenir des plaques d'acier ou des lingots d'aluminium.

Les cartonnettes redeviendront après trempage et désencrage du carton brun.

Dans les briques alimentaires, seul le carton sera capté, et servira à la fabrication des papiers d'entretien. Le plastique et l'aluminium seront incinérés.



Les **EMBALLAGES EN VERRE** déposés dans les colonnes prévues à cet effet, seront recyclés à l'infini ! Mis dans les ordures ménagères ou pire dans le sac jaune, ils seront incinérés...dommage.

Dans le circuit du recyclage, le verre est fondu à très haute température pendant 24h, puis après moulage, il reprend la forme de bouteilles ou de pots en verre.

Pour le **PAPIER**, il suffit de le déposer dans les colonnes prévues à cet effet pour qu'il soit recyclé en nouveau papier. Tout le papier se recycle !



Trier nos déchets, c'est réduire les coûts de traitements, alors TRIONS !